NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GENERALE

TD/B/NGO/LIST/1/Add.3
7 novembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

# LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES PARTICIPANT AUX ACTIVITES DE LA CNUCED

## Additif

1. A sa quarante-troisième session, le 16 octobre 1996, le Conseil du commerce et du développement a approuvé les demandes de désignation aux fins de l'article 77 de son règlement intérieur présentées par sept organisations non gouvernementales.

2. Les sept organisations suivantes doivent donc être ajoutées à la liste des organisations non gouvernementales participant aux travaux de la CNUCED (TD/B/NGO/LIST/1 et Add.1 et 2) :

| Catégorie générale | | Session du Conseil à laquelle l'organisation a été désignée |
|---|---|---|
| GTC | Global Traders Conference | XLIII |
| ISICODEC | Institut de coopération scientifique avec les pays en développement | XLIII |
| | Conseil international de l'action sociale | XLIII |
| | Association des centres du commerce international | XLIII |
| WWF | Fonds mondial pour la nature (WWF International) | XLIII |
| | Organisation internationale de perspective mondiale | XLIII |

| Catégorie spéciale | Classement 1/ | Session du Conseil à laquelle l'organisation a été désignée |
|---|---|---|
| Organisation des ports maritimes européens | C3 | XLIII |

3. A la même session, le Conseil a été informé que le Secrétaire général de la CNUCED avait inscrit le Centre national pour la coopération au développement (NCOS) au Registre des organisations non gouvernementales nationales institué par la décision 43 (VII) du Conseil.

4. Le Conseil a noté que les organisations non gouvernementales ci-après avaient changé de nom : le Comité de coordination des industries textiles de la Communauté économique européenne (COMITEXTIL), classé dans la catégorie spéciale par le Conseil à la première partie de sa douzième session, a été rebaptisé European Apparel and Textile Organisation* (EURATEX) et englobe désormais les European Largest Textile and Apparel Companies* (ELTAC) ainsi que l'European Clothing Association* (ECLA); la Fédération internationale des mineurs, classée dans la catégorie spéciale par le Conseil à sa treizième session, a fusionné avec la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie et des industries diverses, et s'appelle maintenant Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses; l'Association européenne pour le commerce des produits de jute, classée dans la catégorie spéciale par le Conseil à la première partie de sa dixième session, est devenue l'European Association for the Trade in Jute and Related Products*; l'Association des constructeurs de bateaux de l'Europe de l'Ouest, classée dans la catégorie spéciale par le Conseil à la première partie de sa trente-quatrième session, a été rebaptisée Association of European Shipbuilders and Shiprepairers*, mais conserve le même sigle en anglais (AWES).

5. En conséquence, le nombre des organisations non gouvernementales inscrites sur la liste prévue à l'article 77 du règlement intérieur du Conseil s'élève à présent à 174, dont 87 dans la catégorie générale et 87 dans la catégorie spéciale. Sept organisations non gouvernementales nationales sont inscrites au Registre.

---

1/ Classement : Les ONG de la catégorie spéciale peuvent participer aux sessions du Conseil du commerce et du développement, ainsi qu'à celles des commissions et de leurs organes subsidiaires indiqués dans la colonne "Classement". C1 : Commission du commerce des biens et services, et des produits de base; C2 : Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes; C3 : Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement.

* Pour autant que l'on sache, il n'y a pas encore de traduction officielle en français.